

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012**

Délibération
n° 2012.12.264

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
centre de tri de
Mornac (AP n°5 -
budget déchets
ménagers)**

LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2012**

Secrétaire de séance : Patrick BOUTON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Françoise COUTANT à Yves BRION, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Janine GUINANDIE à Rachid RAHMANI, Madeleine LABIE à Redwan LOUHMAI, Joël LACHAUD à Catherine PEREZ, Bertrand MAGNANON à Jean-Claude BEAUCHAUD, Laurent PESLERBE à Véronique MAUSSET, Frédéric SARDIN à Dominique LASNIER

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Cyrille NICOLAS par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2012**DELIBERATION
N° 2012.12.264**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
CENTRE DE TRI DE MORNAC (AP N°5 - BUDGET DECHETS MENAGERS)**

Par délibération n° 178 du 22 octobre 2010, le conseil communautaire a décidé de constituer une entente intercommunale avec Calitom pour construire un centre de tri commun situé à Mornac.

L'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP n°5) ont été ajustés par la délibération n°233 du 12 décembre 2011 de la façon suivante :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015
Centre de tri	5 600 000 €	849 €	1 710 €	1 736,59 €	0 €	150 000 €	150 000 €	3 482 000 €	1 670 000 €	187 704,41 €

Or, il convient de prendre en considération l'avancement des travaux en réajustant les crédits de paiement comme suit :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015
Centre de	5 600 000 €	849 €	1 710 €	1 736,59 €	0 €	104 718,74 €	150 000 €	100 000 €	2 267 000 €	3 017 985,67 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 27 novembre 2012,

Je vous propose donc :

DE MODIFIER les crédits de paiements pour les exercices de 2011 à 2015 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 décembre 2012	<u>Affiché le :</u> 19 décembre 2012